CENTRE DE DÉTENTION
DE NEUVIC

N° 226 /2022

NOTE D'INFORMATION

Objet : Augmentation du nombre de box alloués aux parloirs

Compte tenu du taux de remplissage important des tours de parloirs avec 12 box actuellement, leur nombre va être augmenté à 14 box à compter du 3 octobre 2022.

Les horaires de parloirs restent inchangés du fait de la nécessité du nettoyage. Les box ne sont plus équipés de dispositif de séparation.

Des masques pourront être remis aux personnes (détenus, visiteurs qui souhaitent en porter durant le parloir.

Les salles d'attente demeurent en fonctionnement à l'aller et à la fin des parloirs selon le mode habituel d'avant la période de crise sanitaire.

La gestion du linge demeure inchangée et sera remis en début de semaine suivant les parloirs par le vestiaire après contrôle.

Les prises de rendez-vous téléphoniques pour les parloirs s'effectuent les :
- lundi de 9h00 à 11h00
- jeudi de 11h00 à 13h00

Les prises de rendez-vous pour les parloirs sur Internet (Numérique En Détention) s'effectuent via le lien : www.penitentiaire.justice.fr
Le service fonctionne 24/24 h et 7 jours sur 7.

Neuvic, le 30 septembre 2022

Le Directeur,
E. BERTHOMIEU

Destinaires :
Affichage parloirs
Affichage Accueil familles
Association Arc en Ciel